



HAL
open science

Commencer par et finir par, des semi-auxiliaires non élus à l'unanimité. Débuter, terminer et couronner + par, des candidats malheureux à l'auxiliarité ”

Badreddine Hamma

► **To cite this version:**

Badreddine Hamma. Commencer par et finir par, des semi-auxiliaires non élus à l'unanimité. Débuter, terminer et couronner + par, des candidats malheureux à l'auxiliarité ”. Le Verbe dans tous ses états : grammaire, sémantique, didactique, Diptyque,, 2004, pp.95-115. <halshs-00950762>

HAL Id: halshs-00950762

<https://shs.hal.science/halshs-00950762v1>

Submitted on 22 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**COMMENCER ET FINIR + PAR, DES SEMI-AUXILIAIRES ELUS A L'UNANIMITE !
DEBUTER, TERMINER ET COURONNER + PAR, DES CANDIDATS MALHEUREUX A
L'“AUXILIARITE” !**

Badreddine HAMMA

Outre les pronoms personnels de conjugaison et les désinences, les grammaires spécifient deux facteurs cruciaux qui affectent les variations morphologiques du verbe : les “auxiliaires” et les “semi-auxiliaires”. Si la classe des auxiliaires semble bien définie dans la mesure où on n’y range, traditionnellement, que les auxiliaires *être* et *avoir* (suivis du participe passé), dits «auxiliaires purs » par J.-C. Chevalier *et al.* (1997 :296), les seuls, d’ailleurs, qui figurent sur les tableaux de conjugaison dans les manuels scolaires, la classe des semi-auxiliaires, elle, n’est pas circonscrite de façon définitive jusqu’à présent : on y range certaines périphrases verbales temporelles (*Il vient de/ Il va + Vinf*), modales (*Il peut/ Il doit + Vinf*), aspectuelles (*Il commence à/ Il finit de/ Il cesse de + Vinf*) et diathétiques (*Il se fait/ Il se voit/ Il se laisse + Vinf*). Mais la liste des périphrases verbales pouvant entrer dans la définition du semi-auxiliaire (de différents types) n’est jamais exhaustive ; elle comprend, *grosso modo*, les exemples cités ci-dessus et s’achève par les trois points de suspension ou la locution «*et cætera* » pour dire qu’il y en a d’autres, sans pour autant donner des critères clairs, précis et fiables pour les reconnaître.

Dans cette étude, nous nous proposons de définir les périphrases verbales se construisant avec la préposition *par*. Aussi avons-nous procédé à une recherche dans les ouvrages de référence et dans les bases électroniques de textes français (Frantext et Glossanet), en nous appuyant sur l’index des verbes proposé par A. Dugas et H. Manseau, ciblant les verbes pouvant être suivis de la préposition *par*. Les auteurs recensent cinquante-deux verbes dont quatre sont susceptibles de se construire selon le schéma : $V_{-T(Aux)} + Par + VInf$. Ici, $V_{-T(Aux)}$ se lit comme « verbe conjugué pouvant avoir éventuellement le rôle d’un auxiliaire + *Par* + (*VInf* : un verbe à l’infinitif) ». Il s’agit d’une part de *commencer par* et *finir par*, deux constructions très fréquentes qui rappellent les semi-auxiliaires *commencer à* et *finir de*, déjà cités (*cf. supra*). En voici quelques exemples :

1. *Commençons par nous préparer, ensuite nous agirons. (LLF)*
2. *Je finirai bien par trouver/ Il a fini par comprendre/ par accepter*
3. *On commence par être dupe, On finit par être fripon ! (Robert Électronique)*

Nous avons pu relever d'autre part *débuter par* et *terminer par* + *VInf.*, beaucoup moins fréquentes que les précédentes. C'est surtout dans le *LLF*¹ qu'on en a trouvé le plus d'exemples : « *Par* se construit avec un infinitif, quand il dépend des verbes *commencer, débiter, finir, terminer* » (*Il a commencé par être simple soldat. Il débuta par dire. J'ai fini par être servante chez le Juif. Je terminerai cet article par réfuter une erreur*). De même, on trouve dans le *RE (Robert Electronique)* les exemples suivants :

4. *[...] Des insomnies presque continuelles m'annoncent une disposition inflammatoire qui se terminera vraisemblablement par me faire prendre congé de ce meilleur des mondes possibles.*
5. *[...] Il termina par refuser le dîner que le préfet avait fait préparer pour deux heures...*
6. *Il débuta ce jour-là par brûler la patente de comte dressée en faveur de Rassi...*

La grammaire de M. Grevisse refondue par A. Goosse (1993-2001 : 1298-1299) mentionne, outre les occurrences en *commencer par* et *finir par*, des exemples attestés avec *débuter par* qualifié de tour « littéraire » et avec *terminer par* et *achever par*². L'auteur fait remarquer que ces emplois sont « rares » et que certaines d'entre eux se construisent avec un « objet direct », comme dans les exemples 7 et 10 :

¹ Le *Littré de la Langue Française* est le dictionnaire qui offre le plus de références au sujet de certaines formes verbales dans la mesure où toutes ses citations sont antérieures au XX^{ème} siècle (précisément à 1878). De fait, on y retrouve des expressions ou des constructions qui sont jugées « désuètes » ou « archaïsantes » dans le français contemporain.

² Nous ne traiterons pas, ici, le cas d'*achever par*, parce qu'on n'en a pu relever aucun emploi attesté dans les bases de données électroniques ou dans les dictionnaires. Il serait difficile, donc, de juger de ce qui se dit de ce qui ne se dit pas. Notons, par ailleurs, que le verbe préfixé *recommencer* n'admet pas le rapport d'auxiliation en *par*, parallèlement à *commencer par*; les seuls compléments attestés (selon *Frantext*) avec *recommencer* sont construits avec la préposition *à* :

*À trois heures du matin les Autrichiens recommencèrent (*par + à) bombarder.*

*Peu à peu, nos yeux recommençaient (*par + à) voir.*

*George et Alfred recommencèrent (*par + à) s'écrire.*

Nous avons pu relever aussi un emploi avec le verbe *passer* dans un mémoire de maîtrise d'une francophone native correspondant au schéma : *Passer + Par + VInf.* : *L'enquête ne vise pas tant l'expérience ou les pensées des locuteurs, elle tend à recueillir du matériau verbal et, pour ce faire, elle passe nécessairement par interroger le sujet sur un thème quel qu'il soit* (Hayet, 2003-2004), emploi qui semble plus ou moins acceptable par certains locuteurs francophones dans une occurrence du type *en passer par* + *VInf.* comme dans *Il faut passer par se soumettre aux caprices du colonel*. Mais, de même que pour *achever*, aucune attestation n'a été relevée dans les bases de données consultées de textes français, c'est pourquoi nous n'allons pas en tenir compte dans cette étude.

7. *Il débutait toujours par poser à Philippe la question délicate*
8. *Il débuta par me dire sa souffrance*
9. *Il a terminé son agréable et docte mémoire par y joindre un Eloge*
10. *[...] il achevât la journée [...] par saccager l'hôtel du directeur ?*

M. Grevisse (*op. cit.*) range ces derniers emplois dans la classe des compléments adverbiaux introduits par *par* et ne les examine pas afin de voir s'ils sont susceptibles d'avoir le rôle d'«auxiliaire» ou non.

Dans le présent travail, je me propose de commencer, dans un premier temps, par décrire ce qui a été dit sur l'«auxiliarité» des formes verbales retenues : *commencer/ finir/ débiter/ terminer + PAR + VInf.* auxquelles *couronner par + VInf.*³ ; qui semble, en première approximation, avoir les mêmes propriétés que celles construites avec *terminer* et *finir* : on n'a pas deux procès distincts, mais un seul qui est le résultat de la combinaison de deux verbes, liés par la préposition *par*, dont le second est à l'infinitif. Le seul problème est qu'on n'en a relevé qu'un seul emploi attesté (22), dans le *LLF* :

11. *Le cardinal répondit au chevalier de Lorraine un fatras de sottises qu'il couronna par ajouter qu'il était d'autant plus affligé...*

Puis je montrerai que du point de vue de leur distribution syntaxique ces cinq locutions sont susceptibles d'être rangées dans la classe des semi-auxiliaires. Mais, avant cela, il sera nécessaire de passer en revue certaines notions relatives au rapport d'auxiliation, en particulier celles qui ont trait à la terminologie à adopter et celles qui touchent au problème posé par le sens des verbes qui entreraient dans la définition de cette classe. Cela nous permettra de préciser le cadre théorique qui guide notre travail. Pour finir, nous donnerons quelques précisions relatives à la portée sémantique des formes étudiées en les opposant les unes aux autres et à d'autres formes de la même classe.

³ Notons que *couronner* est un verbe transitif (comme certains emplois de *terminer*) ; il y a un GN « COD » qui s'interpose entre lui et le *VInf* qui peut le suivre. Les descriptions que font les grammaires des (semi-)auxiliaires ne disent rien sur la question, c'est pourquoi nous allons tester *terminer* et *couronner*, avec leur double construction (*V GN par VInf.*) bien que l'on ait eu une hésitation au départ.

1 - Ce que disent les grammaires et les linguistes sur la possibilité d'un emploi comme auxiliaire des verbes en question

Notons, tout d'abord, que *débuter par*, *terminer par* et *couronner par* ne sont cités nulle part dans l'inventaire des semi-auxiliaires qui est donné, çà et là, dans les divers ouvrages de référence ou même dans les travaux linguistiques consultés. En revanche, certains intègrent *commencer par* et *finir par* dans cette catégorie verbale. Cela fait pourtant plus de trente ans que M. Gross a parlé de *commencer par* et de *finir par* (1968 : 78-79, puis en 1975 : 145, 160 et dans la table 1 : 234-235) de *commencer par*. Certes, les grammaires laissent entendre l'existence d'autres formes susceptibles d'être étiquetées « semi-auxiliaires », mais ne se risquent pas à prendre la responsabilité de ce qu'elles n'ont pas enregistré. De même, M. Wilmet (1997 : 318) reconnaît *commencer par* et *finir par* comme semi-auxiliaires qu'il distingue de certaines formes « coverbales » (dans lesquelles l'infinitif est complément de verbe : ainsi, avec *Je vous promets de venir*, on peut avoir la pronominalisation du verbe à l'infinitif : *Je vous le promets* et même la complétive : *Je vous ai promis que je viendrai*, ce qui est impossible avec *commencer/ finir par*). Nous avons relevé aussi la forme *finir par* + *VInf.* dans A. Frontier (1991 : 586) et dans B. Lamiroy (1999 : 39) qu'ils citent en tant que « semi-auxiliaires ». Cependant, M. Wilmet, A. Frontier et B. Lamiroy (*op. cit.*) évoquent simplement l'une ou les deux formes verbales *commencer par* et *finir par* pour illustrer un test, par exemple, sans en faire une étude complète appuyée par des critères formels fiables qui permettraient de les reconnaître en tant que semi-auxiliaires authentifiés et d'en tenir compte, une fois pour toutes, dans l'inventaire de cette classe ou, au contraire, de les écarter. Quant à eux, *débuter par* et *terminer par* semblent complètement ignorés. C'est pourquoi nous vérifierons si ces cinq formes verbales se comportent syntaxiquement comme des semi-auxiliaires ou si elles ne sont que des formes « coverbales » au même titre que les verbes admettant des compléments à l'infinitif du type *promettre*. En effet, on admet que le rôle d'un auxiliaire est surtout d'apporter au verbe principal des informations grammaticales et de former avec lui un signifié unique et non un verbe « libre » qui vient en concurrencer un deuxième comme c'est le cas dans les exemples suivants (relevés encore une fois dans le *LLF* ; ils sont plus ou moins surannés) :

12. *Ne croyez point que j'offense ce que j'aime par négliger ma santé ; j'en ai un véritable soin pour l'amour de vous* (Sévigné, 1675 : 430).
13. *Il se trouvait entre leurs caractères toute la ressemblance, et, de plus, toute la différence qui peuvent servir à former une grande liaison ; car on se convient aussi par ne pas se ressembler* (Fontenelle. Malezieu).
14. *Nous la saurons dompter, Moi par écrire, et vous par réciter* (La Fontaine, *Fable*. III, 17).
15. *Mais ne confondons point, par trop approfondir, leurs affaires avec les vôtres* (La Fontaine, *Ibid.*).
16. *J'écoute peu les déclamations contre la jeunesse d'à présent, et tiens fort suspectes les plaintes qu'en font certaines gens, me rappelant toujours le mot : Vengeons-nous par en médire* (P. L. Cour. *Pétition pour les villageois*).

Dans les exemples 12-16, *Par VInf.* correspond plutôt à un complément de manière : les phrases tirées du *LLF* peuvent toutes constituer des réponses pour une question en *Comment ?* (*Comment (offense-t-on ce qu'on aime + se convient-on + saurons-nous le dompter + etc.) ?*). L'association *Par VInf* équivaut à un gérondif (*en négligeant ma santé, en ne se ressemblant pas, en écrivant, en approfondissant trop, en en médissant*) et l'on a deux procès distincts dont le second (à l'infinitif) décrit la mise en œuvre du premier, le moyen d'aboutir au résultat espéré (on en médit pour se venger).

Pour mener notre étude, nous nous appuyerons sur les critères de reconnaissance proposés par, entre autres, D. Willems (1968), M. Gross (1975, 1999), B. Lamiroy (1994, 1995, 1996, 1999), D. Leeman (2003). Ces tests nous permettront de vérifier l'appartenance d'une forme verbale donnée à la catégorie des semi-auxiliaires ou d'identifier d'autres formes dont il n'a jamais été question dans les ouvrages d'usage. C'est le cas de *aller jusque*, qui a été signalé par D. Leeman (2003) ; l'auteur montre que cette locution verbale est syntaxiquement et sémantiquement un semi-auxiliaire il ne figure pourtant nulle part. De même, *commencer par* et *finir par* n'ont été évoqués que par les auteurs cités, ci-dessus, mais sans que ces derniers entrent dans les détails de leur distribution (ce qui expliquerait peut-être leur absence dans les ouvrages d'usage) et *débuter par*, *terminer par* et *couronner par* n'ont été jusqu'ici mentionnés par personne.

2 - Quelques considérations terminologiques et sémantiques

Traditionnellement, on considère que l'auxiliaire émane d'un verbe de « forme libre » dont le sens lexical est secondaire ou absent, c'est pourquoi certains linguistes parlent de forme grammaticale « vide ». G. Guillaume et L. Tesnière, cités dans E. Benveniste (1974 : 177-178), considèrent les « auxiliaires » comme des formes qui véhiculent les informations grammaticales et les « auxiliés » comme l'élément qui représente le « sémantème » du procès exprimé par leur liaison. G. Guillaume, par exemple, présente les auxiliaires comme des « verbes dont la genèse matérielle, interrompue par un achèvement plus rapide de la genèse formelle, reste en suspens, ne s'achève pas et appelle, en conséquence, un complément de matière qui ne peut venir que de l'extérieur : d'un autre mot » (E. Benveniste, *ibid.*).

Ainsi, dans la tradition grammaticale, on assigne aux semi-auxiliaires un certain rôle bien déterminé dans la phrase dont le sens littéral (*auxiliaire*) rend compte : « une sorte de segment second, annexe, accessoire et complémentaire » qui apporte au verbe – dit « auxilié » – « sémantiquement plein », réalisé en un mode impersonnel (participe passé ou infinitif⁴), des précisions formelles relatives au temps, à la personne, au nombre, à la modalité et à l'aspect. Du point de vue sémantique, le sens est véhiculé par le verbe auxilié, l'auxiliaire, lui, ayant tendance à se « vider » de son sens selon le phénomène de « désémantisation ». J. Damourette et E. Pichon (1911-1936 : 12) parlent d'« amenuisement/ sublimation » de sens ; le verbe *aller*, par exemple, pour accéder à l'emploi d'auxiliaire devrait passer, d'abord, par un processus de « transformation » effectué par l'esprit humain pour « se distiller », « se dépouiller » et « se spiritualiser ». On retrouve cette notion aussi chez G. Guillaume (1938) sous le nom de « subductivité » de sens. De même, dans la *Grammaire de l'Académie* (p. 96 cité dans le *RE*), on peut lire : « *Avoir* et *être* sont dits verbes auxiliaires parce qu'ils dépouillent leur sens propre de « posséder » et d'« exister » pour jouer le rôle de simples éléments formateurs d'un système verbal ». L'idée d'« allègement » du sens de l'auxiliaire a été reprise, *a posteriori*, par certains grammairiens, notamment par les cognitivistes, sous la forme de ce qu'on

⁴ On enregistre aussi des formes comme le participe présent avec *aller*, par exemple, *Il va chantant* (Riegel et al. 1994, 2001 : 252).

appelle « grammaticalisation »⁵, terme forgé par Kurylowicz (cité dans B. Lamiroy, 1999 : 34), pour nommer un processus qui consiste à convertir graduellement des entrées lexicales « pleines » en des unités « grammaticales ». C'est dans cet esprit que C. Lehmann (1982, cité dans B. Lamiroy, *op. cit.*) parle de « javellisation » (*semantic bleaching*). B. Lamiroy, elle, parle de « dilution » et fait remarquer que ce phénomène est positif et enrichissant pour la langue car il permet de comprendre certaines formes linguistiques qui s'écartent des normes ; la « dilution », selon l'auteur, implique que telle ou telle forme peut perdre ses caractéristiques linguistiques (1999 : *ibid.*). Quant à nous, nous préférons ne pas aborder le problème des auxiliaires sous cet angle ; la « grammaticalisation » est certes un phénomène plutôt fascinant, mais difficile à démontrer. D'une part, dans leur emploi reconnu comme semi-auxiliaires, certains verbes ne manifestent pas clairement un allègement sémantique par rapport aux emplois censés illustrer un sens « plein » (*cesser* semble bien relever de la même notion, que l'on dise *La pluie a cessé* ou *Il a cessé de pleuvoir*) d'autre part, les formulations utilisées (« désémantisation », « amenuisement », « dilution », *etc.*) supposent qu'un mot a un sens « plein », considéré comme « premier », voire « prototypique », et que ses autres valeurs en seraient dérivées, donc à considérer

⁵ Les cognitivistes postulent que la « grammaticalisation » est un phénomène universel que connaissent toutes les langues et, qui donc, a quelque chose à voir avec l'évolution des représentations mentales de l'esprit humain qui, selon eux, déterminent les formes linguistiques. Ainsi, on peut voir des travaux portant à la fois sur plusieurs et diverses langues. Par exemple, B. Lamiroy (1999) travaille sur les langues romanes : le français, l'italien et l'espagnol. De même, T. Kuteva (1998 : 289-311) travaille sur les auxiliaires en Europe (sur 49 langues, si l'on en croit le tableau qu'elle donne à la page 294 postulant une certaine « uniformité » de constructions et qu'elle compare par la suite à 14 autres langues africaines p. 303-309). En ce qui nous concerne, nous pensons que l'auxiliaire ne doit pas être traité de la même façon dans les diverses langues. Il suffit de comparer le français, l'anglais et l'arabe (les langues que nous connaissons) : en anglais, il y a, par exemple, les formes verbales (*do, can, shall, etc.*) qui ont le rôle d'un auxiliaire et qui donnent lieu à des tests syntaxiques complètement incompatibles avec les deux autres langues, par exemple, l'ajout d'un « tag » *i.e. You don't like chicken. You do ?* Ou aussi *I don't like chicken*, où la négation n'affecte que l'auxiliaire (**I liken't/ like not chicken*) alors qu'en français, elle pourrait porter sur les deux comme on le verra plus loin. En arabe, les verbes auxiliaires – ou, plutôt, ce qu'on traduirait comme tels dans les langues indo-européennes – ont un traitement morphosyntaxique complètement différent des deux premières langues ; en effet, si celles-ci font suivre les auxiliaires par le participe passé ou l'infinitif, l'équivalent du « participe passé » ou de « l'infinitif », en arabe, est impossible après les auxiliaires, c'est une forme nominale dérivée du verbe qu'on retrouve, l'auxiliaire est donc est plus proche dans son fonctionnement des verbes opérateurs construits avec un nom prédicatif (la forme infinitive est utilisée essentiellement comme une entrée lexicale ou pour désigner la forme verbale de base dans le tableau de conjugaison), le seul cas possible avec un verbe à l'« infinitif » se fait avec [*Kana*] (Larcher, 1989 : 104-105). De ce fait, nous estimons que chaque langue a ses spécificités, ses distributions et il est, par conséquent, selon nous, difficile de définir une catégorie syntaxique, de façon homogène, comme l'auxiliaire à partir de la description de plusieurs langues. C'est beaucoup trop ambitieux. Il suffit de jeter un œil sur les problèmes que rencontre la traduction pour s'en dissuader. C'est pourquoi nous jugeons bon de travailler sur une seule langue, voire de limiter une étude comme celle que nous entreprenons à un nombre restreint de formes. Autrement, on ne pourrait pas contribuer réellement à résoudre le problème posé *a priori*.

comme « seconde », « périphériques » ; sur le plan théorique, c'est se situer dans le domaine du discours et non dans le domaine de la langue (où toute unité est conçue comme un signifiant associé à un signifié) et, sur le plan empirique, cela revient à privilégier sans justification l'évolution « concrète » (le mouvement spatial pour *aller* par exemple).

Nous postulons que les semi-auxiliaires servent à construire des formes composées et que cela fait partie de leur sens (*venir, aller, devoir, faire, laisser, commencer, finir, débiter, terminer, etc.*) en suivant M. Wilmet qui montre que l'idée de « sublimation de sens » est vague, subjective et donc peu fiable ; elle ne nous permet pas de déterminer ce qu'est un semi-auxiliaire, et si elle semble plus ou moins probante avec *être* et *avoir* – et encore⁶ – (dans *J'ai une voiture* vs *J'ai préparé une délicieuse tarte* ou *Je suis malade* vs *Je pense, donc je suis*), elle ne l'est pas avec d'autres formes. Ainsi, dans *Max doit partir*, on ne peut nier la présence du sens de l'obligation véhiculé par le semi-auxiliaire *doit*, ou dans *Max commence à comprendre*, le sens de l'inchoation véhiculé par *commencer*. D'autant plus que « l'allègement du sens » pourrait s'étendre à d'autres constructions n'ayant rien à voir avec le rapport d'auxiliation (ce n'est donc pas un critère caractéristique) ; M. Wilmet (1997 : 317-318) donne les contre-exemples suivants : *avoir peur, avoir faim, faire plaisir, etc.* où c'est surtout le nom qui détient le sens global de la locution verbale et non le verbe (pourtant ce n'est pas un auxiliaire !) comme dans le cas des « verbes supports » tels que définis par G. Gross, par exemple. Selon nous, tous les emplois correspondant à une forme ont un sens unitaire, une même identité qui s'actualise de différentes manières en interagissant avec d'autres unités linguistiques.

3 - Commencer, finir, débiter, terminer et couronner + PAR sont-ils des semi-auxiliaires ?

Parmi les principaux critères et propriétés morphosyntaxiques que nous retiendrons pour cette étude, il y a la commutation de l'infinitif avec une complétive ou un groupe nominal, tests proposés par E. Benveniste, M. Gross (1968, 1975) et repris par B. Lamiroy

⁶ Nous pourrions interpréter, d'une certaine façon, les auxiliaires *avoir* et *être*, sans entrer dans les détails, dans *J'ai mangé une délicieuse tarte/ Je suis tombé* comme renvoyant toujours respectivement, à la « possession » avec l'idée de l'action et à l'« existence » avec l'idée du résultat (cf. D. Leeman à propos des exemples « fautifs » comme *Elle a sorti* ou *Il a mouru* ; 1994 : 56-57) ou *Elle a parvenu* (*être*=l'état et *avoir*=le résultat). On pourrait, par ailleurs, admettre avec C. Muller (2002 : 98-99), que *J'ai mangé la pomme* est dérivée par réduction de la phrase sous-jacente *J'ai < la pomme (est) mangée*.

(1994). Le test de la portée de l'interrogation et de la négation mis en place par D. Leeman (1991, 1999, 2003) ainsi que les différents tests de constituance proposés par A. Abeillé et D. Godard (1996, 2003). Les différents critères auxquels nous recourons sont déjà pris en compte par D. Leeman (2003 : 7-12) pour prouver que la locution verbale *aller jusqu'à* suivie de l'infinitif a les mêmes propriétés que les (semi-)auxiliaires reconnus en tant que tels. Pour la définition de ces différents tests, nous renvoyons à la contribution de B. Lavieu et H. Ounis dans le présent numéro.

▪ **Commencer par** : *Max a commencé par nettoyer les murs de la cuisine*

Impératif	<i>Commence par nettoyer les murs de la cuisine.</i>
Commutation du V Inf. avec :	
▪ Un GN	<i>Max a commencé par le nettoyage des murs de la cuisine.</i>
▪ Une Complétive	<i>*Max a commencé par ce qu'il nettoie les murs de la cuisine.</i>
Cliticisation du V Inf.	<i>*Il le commence (par).</i>
Portée :	
▪ de l'interrogation	<i>A-t-il commencé par nettoyer les murs de la cuisine ?</i>
▪ de la négation	<i>Il n'a pas commencé par nettoyer les murs de la cuisine.</i>
La double négation	<i>Il n'a pas commencé par nettoyer les murs de la cuisine. ?? Il a commencé par ne pas nettoyer les murs de la cuisine.</i>
Tests de constituance	
a- les constructions elliptiques	<i>Max a commencé par nettoyer les murs de la cuisine et Léa a commencé par le salon.</i>
b- la pron. du verbe à l'infinitif:	<i>Max a commencé par nettoyer les murs de la cuisine. => *Max l'a commencé par</i>
c- la question sur le verbe à l'infinitif	<i>Par quoi a commencé Max ? – Par nettoyer les murs de la cuisine.</i>
d- la topicalisation de l'auxilié	<i>* Par nettoyer les murs de la cuisine, Max a commencé.</i>
e- Le clivage et le pseudo-clivage du verbe à l'infinitif	<i>*C'est par nettoyer les murs de la cuisine que Max a commencé. *Ce par quoi Max a commencé, c'est nettoyer les murs de la cuisine.</i>

Commentaires sur l'application des tests à *commencer par*

Notons que le test de l'impératif est également impossible avec *commencer à* quand on a un sujet non humain :

*Ça commence à bien faire ! => *Commence à bien faire !*

et ne paraît pas naturel quand il est employé pour marquer une indignation dans :

Tu commences à nous ennuyer => ??Commence à nous ennuyer

ou quand l'action ne renvoie pas à un acte volontaire, mais relève d'un processus naturel, par exemple, dans :

Un enfant qui commence à parler => ??Commence à parler.

Si *commencer* à connaît les deux emplois « volontaire » et « non volontaire », *commencer par* n'admet que des actions dont le sujet est volontaire et conscient ou représenté en tant que tel (comme le montre le test avec *exprès* ou *délibérément*). De fait, l'impératif semble compatible avec cette locution verbale. En revanche si on a un sujet non humain comme dans *Il commence toujours par pleuvoir, puis la tempête prend la relève*, l'impératif est alors impossible :

**Commence par pleuvoir.*

La commutation du *VInf* avec un nom est également possible. En fait, le verbe semi-auxiliaire *commencer* n'est susceptible d'être associé à un verbe à l'infinitif qu'en présence d'une préposition. Comparons la paire *Commencer + GN* à *Commencer + VInf*. (construction avec un complément direct) :

*Max commence la peinture de la chambre/ *Max commence peindre la chambre.*

De même, dans la construction avec un complément indirect, on n'aura pas **Commencer à GN*, parallèlement à *Commencer à VInf*. :

**Max a commencé à le nettoyage de la chambre/ Max a commencé à nettoyer la chambre.*

En revanche, avec la préposition *par*, les deux constructions indirectes sont possibles (*Commencer par GN/ VInf*) :

Max commence par le nettoyage de la chambre/ Max commence par nettoyer la chambre.

Cette différence formelle engage à considérer que *Commencer GN* n'est – malgré les apparences – pas synonyme de *Commencer par VInf*. ou *Commencer à VInf*. ce qui pose le problème de l'apport de la préposition à l'identité du verbe. Apparemment, il y a plus en commun entre *Commencer par GN* et *Commencer par VInf.*, qu'entre *Commencer GN* et *Commencer à VInf*. puisqu'on n'a ni **Commencer VInf* ni **Commencer à GN*. Concernant le test de la portée de l'interrogation et de la négation, bien qu'intuitivement le procès soit surtout exprimé dans le verbe à l'infinitif, il est difficile de conclure que l'une ou l'autre des opérations porte plutôt sur le verbe à l'infinitif ; il est aussi important de rendre compte du fait qu'il a commencé ou non. Enfin, avec le test de la double négation, on voit apparaître une variation sémantique intéressante : devant l'infinitif, la négation met en valeur un certain emploi particulier de *commencer par* qu'on pourrait qualifier de

« subjectif » ou « énonciatif » (cf. Schapira, 1998 : 175-188), dans la mesure où il signale un certain agacement de celui qui parle ; le co(n)texte serait *Normalement, on doit commencer par nettoyer les murs de la cuisine* et la phrase en question enchaîne naturellement pour illustrer une opposition à ce qui serait normal ou attendu :

Il a commencé par ne pas nettoyer les murs de la cuisine (= il a fait ce qu'il ne faut pas faire). Cependant quand la négation porte sur le verbe *commencer*, cela renvoie à un premier procès qui s'inscrit dans une suite de procès, comme le montre le type d'enchaînement possible :

Il n'a pas commencé par nettoyer la cuisine ; il a commencé par placer la moquette.

Ainsi, parmi les onze critères retenus pour voir si *commencer par* se prête ou non à la définition de « semi-auxiliaire », trois critères ne satisfont pas nos attentes : l'impératif, la commutation avec un *GN* et la construction elliptique. La compatibilité avec ces derniers tests est imposée par la distribution propre de *commencer par* comme nous l'avons montré *supra* ; de ce fait, nous considérons que cette locution verbale appartient bel et bien à la classe des semi-auxiliaires.

- **Débuter par** : *Il débuta par inaugurer le nouveau musée.*

Impératif	?? <i>Débute par inaugurer le nouveau musée.</i>
Commutation du V Inf. avec :	
▪ Un GN	<i>Il débuta par l'inauguration du nouveau musée.</i>
▪ Une Complétive	<i>*Il débute ce jour-là par ce qu'il dort/dorme.</i>
Cliticisation du V Inf.	<i>*Il (l'+y) a débuté (par).</i>
Portée :	
▪ de l'interrogation	<i>A-t-il débuté par inaugurer le nouveau musée ?</i>
▪ de la négation	<i>Il n'a pas débuté par inaugurer le nouveau musée.</i>
La double négation	<i>Il n'a pas débuté par inaugurer le nouveau musée. ? Il a débuté par ne pas inaugurer le nouveau musée.</i>
Tests de constituance	
a- les constructions elliptiques	<i>Max a débuté par me dire sa souffrance et Léa a débuté par un secret</i>
b- la pron. du verbe à l'infinitif	<i>*Max l'a débuté (par).</i>
c- la question sur le verbe à l'infinitif	<i>?? Par quoi a débuté Max ? – Par dire sa souffrance</i>
d- la topicalisation de l'auxilié	<i>* Par me dire sa souffrance, Max a débuté.</i>
e- Le clivage et le pseudo-clivage du verbe à l'infinitif	<i>*C'est par me dire sa souffrance, que Max a débuté. *Ce par quoi Max a débuté, c'est me dire sa souffrance</i>

Commentaires sur l'application des tests à *débuter par*

De même que *commencer par* (vs *commencer à*) implique que l'on va passer forcément à un autre procès après le premier (*nettoyer la cuisine*), *débuter par faire qqch.* signifie que

l'«on va accomplir plusieurs procès et que le procès présent dans la phrase, ici, *l'inauguration du nouveau musée*, est le point de départ » alors que *débuter quelque chose* signale simplement « se mettre à faire quelque chose » ; *débuter par* indique le passage à une activité mais vue comme une première d'une série à suivre. On retrouve le commentaire fit pour *commencer par* avec les tests de la portée de l'interrogation et de la négation ainsi que celui de la double négation.

On a vu que bien que *commencer par* ne présente pas tous les critères jugés pertinents pour conclure à la semi-auxiliairité (c'est aussi le cas de *commencer à* qui n'admet pas tous les critères assignés à ce but), il est rangé dans les semi-auxiliaires. C'est aussi le cas de *débuter par* : bien qu'il admette la commutation avec un GN (avec un important changement de sens), on pourrait le ranger dans la classe des semi-auxiliaires.

▪ ***Finir par* : Max a fini par ranger sa chambre**

Impératif	<i>*/??Finis par ranger ta chambre !*/??Finis par trouver ! */??Finis par avoir ton permis cette fois-ci !</i>
Commutation du V Inf. avec :	
▪ Un GN	<i>? Il a fini par le rangement de sa chambre.</i>
▪ Une Complétive	<i>*Il a fini par ce qu'il regarde le film.</i>
Cliticisation du V Inf.	<i>*Il l'a fini (par).</i>
Portée :	
▪ de l'interrogation	<i>A-t-il fini par ranger sa chambre ?</i>
▪ de la négation	<i>? Il n'a pas fini par ranger sa chambre.</i>
La double négation	<i>? Il n'a pas fini par ranger sa chambre. Il a fini par ne pas accepter le changement.</i>
Tests de constituance	
a- les constructions elliptiques	<i>??Max a fini par ranger sa chambre et Léa a fini par le salon.</i>
b- la pron. du verbe à l'infinitif :	<i>* Max l'a fini (par).</i>
c- la question sur le verbe à l'infinitif	<i>* Par quoi a fini Max ? – Par ranger sa chambre</i>
d- la topicalisation de l'auxilié	<i>*Par ranger sa chambre, Max a fini</i>
e- Le clivage et le pseudo-clivage du verbe à l'infinitif	<i>*C'est par ranger sa chambre, que Max a fini. *Ce par quoi Max a fini, c'est ranger sa chambre</i>

Commentaires sur l'application des tests à *finir par*

Avec *finir par*, on a deux comportements syntaxiques différents (deux valeurs linguistiques distinctes) selon que le sujet accomplit son action sciemment, dans un contexte particulier, mais l'acceptabilité reste plus ou moins douteuse : *?Finiissons par*

nettoyer les murs de la cuisine/ ?Finis par te faire couler un bain (*finir* introduit un procès qui vient après d'autres procès – ce qui rappelle l'emploi de *commencer par*, mais dans le sens inverse), ou bien selon que *finir par* a le sens de l'adverbe de « modalisation » *enfin !* : le sens est alors « après une longue attente » ou « après des efforts considérables » ou « après des efforts vains jusqu'alors » et le procès ne dépend pas de la volonté de l'allocataire :

Il a quand même fini par avoir son permis !

La commutation de l'infinitif avec le *GN* n'est possible que dans le premier cas : *Il a fini par le rangement de sa chambre* ne peut signifier « Il a enfin rangé sa chambre ! ».

On découvre donc que *finir par VInf* est susceptible de deux emplois comme semi-auxiliaire (si l'on admet comme précédemment qu'une suite peut être reconnue comme telle même si elle ne présente pas l'ensemble des propriétés pertinentes) : d'une part, la périphrase purement descriptive et à valeur aspectuelle (« terminative »), indiquant ce par quoi le sujet achève une série d'actions (*Il a commencé par nettoyer la cuisine, puis il a réparé la voiture, et il a fini par ranger sa chambre*) ; d'autre part, la périphrase qui véhicule le jugement du locuteur, et a alors une valeur modale (ou modalisante) : « Enfin, tout de même, ce n'est pas trop tôt, il rangé sa chambre ! ». Dans ce dernier cas, *ranger sa chambre* est le terme non d'une série d'actions qui se seraient succédées antérieurement mais plutôt d'une série d'hésitations ou de manœuvres dilatoires (le refus face à des demandes réitérées, *etc.*). Dans les deux valeurs, *par* indique donc un terme en présupposant qu'il est celui d'une série de procès : l'hypothèse avancée précédemment sur le rôle de *par* se confirme donc. La comparaison avec *finir de* permet de faire apparaître une autre composante : si l'on peut dire *Il a fini par accepter*, on n'a pas **Il a fini d'accepter*. Le verbe *accepter* note un procès ponctuel, comme le montre la compatibilité avec des spécifications temporelles telles que *à midi*, et son incompatibilité (sinon dans une interprétation itérative) avec *pendant des heures* ; l'exclusion de *Il a fini d'accepter* est liée au fait que *finir de* présente le procès «accepter» au contraire comme duratif, doté d'un début, d'un déroulement et d'un terme. Le fait que *Il a fini par accepter* soit possible est explicable par le fait que *par* présente le procès comme un bloc (inanalysable en un début, un déroulement et un terme) : c'est *accepter* qui constitue la borne de fin d'un processus hétérogène en ce qu'il a commencé et s'est poursuivi par des procès distincts de

« accepter » (*Il a refusé, il a hésité, il s'est renseigné, il a fini par accepter*) – avec *par*, *accepter* est pris comme un tout (qui succède un autre ou d'autres tous).

Ainsi, *finir par* dans son double emploi (aspectuel et modal) s'avère compatible avec la définition que l'on donne du semi-auxiliaire.*

- **Terminer par** : *Il a terminé sa journée par contempler le coucher du soleil.*

Impératif	? Termine par contempler ce beau paysage, tu ne t'ennuieras pas/ *Termine (enfin) par trouver la pièce manquante
Commutation du V Inf. avec :	
▪ Un GN	?? Il a terminé par la contemplation du coucher du soleil / Il a terminé sa journée par la contemplation du coucher du soleil.
▪ Une Complétive	*Il termina par ce qu'il contemple le beau paysage...
Cliticisation du V Inf.	*Il le termina (par).
Portée :	
▪ de l'interrogation	A-t-il terminé sa journée par contempler le coucher du soleil ?
▪ de la négation	Il n'a pas terminé sa journée par contempler le coucher du soleil.
La double négation	Il n'a pas terminé sa journée par contempler le coucher du soleil. ? Il a terminé sa journée par ne pas contempler le coucher du soleil.
Tests de constituance	
a- les constructions elliptiques	Max a terminé son agréable et docte mémoire par joindre un Eloge et Léa a terminé par une citation
b- la pron. du verbe à l'infinitif :	*Max l'a terminé (par).
c- la question sur le verbe à l'infinitif	?? Par quoi a terminé Max ? – Par citer Victor Hugo. Par quoi a terminé Max ? – Par une citation.
d- la topicalisation de l'auxilié	*Par joindre un Eloge, Max a terminé son agréable et docte mémoire.
e- Le clivage et le pseudo-clivage du verbe à l'infinitif	*C'est par joindre un Eloge, que Max a terminé son agréable et docte mémoire. *Ce par quoi Max a terminé son agréable et docte mémoire, c'est joindre un Eloge.

Commentaires sur l'application des tests à *terminer par*

Avec *terminer par* comme avec *finir par*, les trois distributions sont possibles : *Finir/terminer (par VInf. + par GN + GN)*. Par contre, il y a, à chaque fois, d'importantes variations de sens selon que les trois procès sont représentés sous la forme verbale et nominale introduite ou non par la préposition *par*. On pourrait dire, en première approximation, que les deux constructions indirectes *par V Inf.* et *par GN* ont un sens totalement différent de celui de la construction directe en *GN* : si les deux premières occurrences avec *par* impliquent que l'aspect « terminatif » ou d'« achèvement » est extérieur aux procès en question, respectivement, *l'acceptation du changement et la contemplation du coucher du soleil* (ils sont perçus comme un

point d'aboutissement qui suit d'autres procès implicites (on a le sens de « et pour finir »)), le GN construit directement avec *finir* et *terminer*, lui, implique que l'«achèvement» se situe dans le procès lui-même, il lui est intérieur (nous retrouvons, ici, la notion de «durée interne» qu'on a déjà relevée avec *débuter/ commencer GN* ou *finir de*). Cette différence permet de préciser l'apport de la préposition *par* par rapport au sémantisme général de la locution verbale : *par* introduit un «procès intermédiaire» qui laisse entendre que l'on passe à un autre procès implicite avec *commencer par*, ou que l'on vient d'en finir un autre (non explicité dans l'énoncé) avec *Il a fini (par accepter + par l'acceptation + *l'acceptation) (le + du) changement/ Il a terminé (par contempler + par la contemplation + la contemplation) (le + du) coucher du soleil*.

- **Couronner par** : *Le Président a prononcé un long discours qu'il a couronné par signer des autographes aux invités.*

Impératif	<i>Couronnez votre discours par signer des autographes à tout le monde.</i>
Commutation du V Inf. avec :	<i>?Le Président a prononcé un long discours qu'il a couronné par la signature des autographes aux invités. *Le Président a prononcé un long discours qu'il a couronné par ce qu'il signe des autographes aux invités.</i>
▪ Un GN	
▪ Une Complétive	
Cliticisation du V Inf.	<i>*Le président le couronna (par).</i>
Portée :	
▪ de l'interrogation	<i>A-t-il couronné son discours par signer des autographes aux invités ?</i>
▪ de la négation	<i>Il n'a pas couronné son discours par signer des autographes aux invités.</i>
La double négation	<i>Le président n'a pas couronné son discours par signer des autographes aux invités. ? Le président a couronné son discours par ne pas signer des autographes aux invités.</i>
Tests de constituance	
a- les constructions elliptiques	<i>?? La célèbre star de Rock a couronné son discours par interpréter a cappella un morceau de lui et le Président a couronné (son discours) par des autographes aux invités.</i>
b- la pron. du verbe à l'infinitif :	<i>*La célèbre star de Rock l'a couronné (son discours) (par). *La célèbre star l'y a couronné (par).</i>
c- la question sur le verbe à l'infinitif	<i>??Par quoi cette star a-t-elle couronné son discours ? – Par interpréter une chanson de lui. Par quoi cette star a-t-elle couronné son discours ? – Par une chanson de lui.</i>
d- la topicalisation de l'auxilié	<i>*Par interpréter a cappella un morceau de lui, la célèbre star de Rock a couronné son discours</i>
e- Le clivage et le pseudo-clivage du verbe à l'infinitif	<i>C'est par interpréter a cappella un morceau de lui, que la célèbre star de Rock a couronné son discours. ??Ce par quoi la célèbre star de Rock a couronné son discours, c'est interpréter a cappella un morceau de lui.</i>

Commentaires sur l'application des tests à *couronner par*

Le verbe *couronner* dans cet emploi étant rare et archaïque, il est relativement difficile de contrôler l'application des tests mais il semble qu'on puisse malgré tout le considérer comme un semi-auxiliaire ; il présente le procès dénoté par le verbe à l'infinitif comme le terme d'une succession d'opérations antérieures (ne serait-ce qu'une action : *couronner un discours par quelque chose* présuppose au moins que l'on a au préalable prononcé le discours) ; il a donc une valeur aspectuelle terminative (comme *finir* et *terminer*) mais y ajoute une modalisation positive (dans un contexte où l'on ne cherche pas à produire un énoncé ironique par le procédé de l'antiphrase) : *couronner* suppose une différence qualitative par rapport à ce qui a précédé, l'idée que cette clôture était particulièrement réussie.

On remarquera que *couronner* ayant indubitablement un emploi « concret », on peut se demander pourquoi son extension « abstraite » (sous la forme d'un semi-auxiliaire) n'a pas été exploitée par la langue, qui n'a pas intégré dans son système commun les quelques emplois auxquels se sont risqués certains locuteurs dans le discours.

En ce qui concerne l'apport propre de la préposition *par*, on retrouve les observations précédentes : *couronner par VInf* présuppose une série de procès (au moins un autre que celui que véhicule *VInf*).

Si par contre *V par VInf* admet le test de la commutation avec un *GN*, cela ne va pas sans de grands changements de sens. On a vu que la construction directe est exclue parce qu'elle donne lieu à une autre phrase dont la structure et le sens sont complètement divergents de la phrase avec *par*. Dans *V par GN*, le procès présuppose que le sujet sait, *a priori*, ce qu'il fait (le procès est en quelque sorte programmé : le sujet envisage depuis le début d'accomplir le procès⁷) :

Max a commencé/ débuté/ terminé/ fini/ couronné (son discours) par une belle citation.

⁷ Le caractère agentif du sujet s'observe au fait qu'un adverbe tel que *exprès*, *volontairement* est possible, ou qu'un verbe tel que *chercher à* ou *hésiter à* est compatible avec le prédicat (cf. J. François, 1990).

4 - Conclusion générale

Au terme de cette étude, nous sommes parvenu à démontrer que *commencer par* et *finir par*, qui ne sont reconnus comme semi-auxiliaires que par peu de linguistes, sont susceptibles d'être rangés dans cette classe, étant donné qu'ils admettent globalement les critères définitoires dévolus à ce but. Mais nous avons de plus découvert que *finir par VInf* renvoie en fait à deux périphrases, l'une descriptive, à valeur aspectuelle (qui indique la clôture d'un ensemble de procès successifs), l'autre, d'ordre énonciatif, à valeur modalisatrice (qui superpose à la valeur terminative un jugement du locuteur).

En appliquant les critères retenus à d'autres séquences de forme *V par + VInf*, qui ne sont inventoriées nulle part, on a pu conclure que *débuter*, *terminer* et *couronner* sont également à ranger dans la catégorie des semi-auxiliaires. Il resterait à étudier pourquoi ces trois items apparaissent vieillis, voire obsolètes : la raison se trouve certainement dans l'identité lexicale propre de ces verbes, qui bloquerait d'une manière ou d'une autre la possibilité d'en faire des semi-auxiliaires ; avancer le motif que ces formulations n'apporteraient rien par rapport aux autres (l'aspect inchoatif étant déjà véhiculé par *commencer* et l'aspect terminatif par *finir*) n'apparaît pas satisfaisant, du fait que, d'un part, il existe bien dans la langue des quasi-synonymes (*commencer à/ se mettre à*, *finir de/ achever de/ cesser de*) et que, d'autre part, on n'explique pas, par ce moyen, pourquoi c'est *commencer par* et non *débuter par*, ou *finir par* et non *terminer par* que la langue a retenus. L'hypothèse que les semi-auxiliaires sont issus d'un processus de grammaticalisation ne s'applique pas non plus clairement ici : *commencer par* et *finir par* n'ont pas un sens «spatial» – ou plus généralement «concret» – qui se verrait «allégé» en une valeur plus abstraite dans l'emploi *V par VInf* ; en revanche *couronner* a bien un sens «concret» mais qui ne donne pas lieu à «javellisation» ou «dilution» dans son emploi comme semi-auxiliaire.

Dans la perspective, qui est celle de l'enseignement, de conduire les élèves à affiner leur compétence linguistique afin de mieux maîtriser le fonctionnement de leur langue, la présente étude nous semble présenter un double intérêt :

- d'une part permettre de distinguer entre termes qui peuvent apparaître synonymes, donc interchangeable dans le discours, comme *commencer à* et *commencer par* ou *finir de* et *finir par* ;

- d'autre part découvrir l'ambiguïté potentielle de *finir par*, susceptible, comme on l'a vu, de deux emplois en tant que périphrase (il en va de même pour *commencer à*, purement descriptif dans *Il commence à pleuvoir*, à valeur modale dans *Il commence à m'agacer*).

Il nous paraît également intéressant (pour ne pas dire nécessaire) d'attirer l'attention sur le fait que la préposition a un sens et un rôle précis dans le discours, contre l'idée communément admise qu'il s'agit de petits mots «vides» de simples outils syntaxiques, ce dont on peut inférer (de manière erronée) qu'ils ne comptent guère et sont interchangeables.

B. Hama

Université Paris X – Nanterre

UMR 7114 / MoDyCo

hbadri@voila.fr

Références bibliographiques

- Abeillé, A. & Godard, D. (1996), « La complémentation des auxiliaires français », *Langages* 122, Paris, Larousse, 32-61.
- Abeillé, A. & Godard, D. (2002), « The syntactic structure of French auxiliaries », *Languages*, volume 78, number 3, 404-451.
- Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Gallimard, Paris.
- Chevalier, J.-C. (2001), *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Chevalier, J.-C. (1999), « La notion d'auxiliaire verbal. Origine et développement », *Langages*, 135, Paris, Larousse, 22-32.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1933), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Tome III, Paris, D'Artrey.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Tome V, Paris, D'Artrey.
- Frontier, A. (1991), *La grammaire du français*, Paris, Belin.
- Grevisse, M., refondue par Goosse, A. (1993-2001), *Le bon usage. Grammaire française*, Bruxelles, Duculot.

- Gross, M. (1968), *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse.
- Gross, M. (1975), *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- Gross, M. (1999), « Sur la définition de l'auxiliaire du verbe », *Langages*, 135, Larousse, Paris, 8-21.
- Guillaume, G. (1929), *Temps et verbe*, Paris, Champion
- Guillaume, G. (1938 in 1964), « Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes », *Langage et sciences du langage*, Paris, Québec, Nizet et Presses de l'Université Laval, 73-86.
- Hamma, B. (2002a), « *Par exemple*, l'expression de l'altérité dans l'acte d'exemplification », acte du colloque de Sousse, soumis à la RSP.
- Hamma, B. (2002b), « Y a-t-il une continuité entre *par* préposition et *par* préfixe. L'exemple de *parcourir* », poster présenté à La Sorbonne nouvelle, 6^{ème} Rencontre Jeune Doctorant.
- Kuteva, T. (1998), « Large linguistic areas in grammaticalisation : auxiliation in Europe », *Language Sciences* Vol. 20, No. 3 (289-311).
- Hayet, M. (2003-2004), *La liaison*, Mémoire de maîtrise, ParisX-Nanterre.
- Lamiroy, B. (1994), « Les syntagmes nominaux et la question de l'auxiliarité », *Langages* 115, Paris, Larousse, 64-75.
- Lamiroy, B. (1999), « Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation », *Langages*, 135, Paris, Larousse, 33-45.
- Larcher, P. (1989), « L'auxiliaire verbal en arabe », in *L'auxiliaire en question, Travaux linguistiques du CERLICO*, Presses Universitaires de Rennes 2, 95-122.
- Leeman, D. (1994), « *Si j'aurais su, j'aurais pas venu*. Remarques sur les auxiliaires, la transitivité et l'intransitivité », *Le gré des langues*, 7, Paris, L'harmattan, 48-62.
- Leeman, D. (1994), *Grammaire du verbe français. Des formes au sens*, Paris, Nathan
- Leeman, D. (1999), « La préposition : un auxiliaire du nom ? », *Langages*, 135, Paris, Larousse, 75-86.
- Leeman, D. (2003), « Un nouvel auxiliaire : *aller jusqu'à* », Acte du colloque : *Les périphrases verbales*, Caen, soumis à la revue *Syntaxe et sémantique*, PUC.

- Lewis, M. (1986), *The english verb. An exploration of Structure and Meaning*, London, Commercial Colour Press.
- Maingueneau, D. (1994), *Syntaxe du français*, Paris, Hachette.
- Maingueneau, D. (1996), *Les termes de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Moeschler, J. & Auchlin, A. (2000), *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin.
- Muller, C. (2002), *Les bases de la syntaxe. Syntaxe contrastive français-langues voisines*, Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac.
- Popin, J. (1993), *Précis de grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Nathan.
- Riegel, M. et al. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Schapira, C. (1998), « Grammaticalisation et hiérarchie : auxiliaires, semi-auxiliaires et surauxiliaires », *Travaux de linguistique* 36, 175-188.
- Wagner, R. L. et Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Willems, D. (1968), « Analyse des critères d'auxiliarité en français moderne », *Travaux de linguistique* 1, 87-96.
- Wilmet, M. (1997), *Grammaire critique du français*, Hachette, Duculot, Paris, Louvain-la-Neuve.

Les dictionnaires : *PRLF*, *GRLF*, *LLF*, *GLLF*, *RE*, *TLF*.

Les bases de données de textes français *Frantext* et de presses francophones *Glossanet*.